

Plan Local d'Urbanisme Commune de **DIEUE-SUR-MEUSE**

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Plan annexé au PLU
APPROUVE par délibération
du Conseil Municipal
en date du :



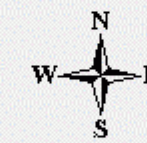
Maître d'Œuvre :
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA MEUSE**
Service Urbanisme Habitat
Unité Planification
Place d'Armes
55000 BAR-LE-DUC Cedex

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Résponsabilités sur le Climat
www.developpement-durable.gouv.fr

Présent
pour
l'avenir

Plan dressé le : **25/06/2010**

Echelle
0 100 200
Mètres



SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE :

- AC1** Servitudes de protection des monuments historiques (Données SDAP 2009)
- Monuments classés**
- Monuments inscrits**
- EL3** Servitudes de halage et de marchepied
- EL7** Servitudes d'alignement (non représentées)
- I4** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (20kV - Données © ERDF Juillet 2009 / > 20kV - Données © RTE)
- INT1** Servitudes au voisinage des cimetières
- PM1** Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles et des plans de prévention des risques miniers. Voir dossier PPRI en annexe
- PT3** Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T7** Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de déagagement concernant des installations particulières (Cercle de 24 km de rayon centré sur l'aérodrome)

POUR INFORMATION :

- A1** Bois et forêts relevant du régime forestier (Données © ONF 2008)
- Couloirs à considérer sous les lignes de transport d'électricité HTB (tension > 50 kv) à l'intérieur desquels le gestionnaire doit être consulté pour tous travaux
- Limite du territoire communal

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires
- Compte-tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.
- Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration

